

# Conseil de Quartier le compte-rendu

Réunion du lundi 25 septembre 2017 (groupe scolaire Berliet)

Berliet et environs



**SANDRINE JOSSE,**  
coprésidente habitante



**ANTOINE CANADAS**  
coprésident élu



## L'ACTIVITÉ DE VOTRE CONSEIL

### ➤ Accueil des conseillers de quartier et rappel du rôle et du fonctionnement du Conseil

La coprésidente habitante du Conseil de quartier rappelle que le rôle de cette instance est de faire remonter et de traiter des problématiques qui ont trait à l'intérêt général et non de régler des problèmes d'ordre privé. Elle insiste sur la nécessité que les conseillers de quartier s'inscrivent et participent activement aux groupes de travail thématiques et invite le conseil à poursuivre son action dans la convivialité.

### ➤ Appel et accueil des nouveaux candidats au conseil et au bureau

Deux conseillers de quartier ont déménagé récemment et deux places sont donc disponibles au conseil. Deux habitants du secteur se portent candidats. Il s'agit de Madame **Christelle Rety**, nouvelle habitante et de Monsieur **Ludovic Reverdy**, qui habite le secteur du Nouveau Monde. Tous deux souhaitent s'impliquer dans la vie de leur quartier. Les conseillers leur souhaitent la bienvenue. Une place est encore disponible au bureau qui est l'instance chargée de définir l'ordre du jour du conseil de quartier. Monsieur **Arnaud Lambert** rejoint le bureau.

### ➤ Présence et échanges avec la police municipale

Un conseiller de quartier fait part de difficultés à joindre la police municipale ou à faire déplacer un équipage suite à un signalement. Le standard indiquerait que les équipages sont sur d'autres secteurs et ne peuvent se déplacer. Le policier affirme qu'il n'est pas possible que l'accueil de la police municipale apporte ce type de réponses et demande à l'usager d'apporter des précisions sur le jour, l'horaire et la nature de ces appels.

**Avenue Henri Germain** : des riverains évoquent des bris de vitres et des vols de voitures. Le policier municipal demande si les personnes ont porté plainte et insiste sur la nécessité de le faire afin que ces faits soient signalés et suivis.

**Avenue C face aux habitations** : des personnes constatent que des camions citernes se garent régulièrement le soir en attendant l'ouverture des entreprises. L'agent demande aux habitants d'appeler la police municipale lorsqu'ils constatent ces faits afin que les équipages prennent rapidement contact avec les conducteurs.

**Avenue B** : des conseillers évoquent des camions qui se garent à cheval sur la piste cyclable et l'espace vert. Le policier donne la même consigne que pour la question précédente et rappelle le numéro à composer, à savoir le 0478200095. Il rappelle aussi que les équipages sont mobilisés tous les jours de 6h45 à 3h du matin et le dimanche jusqu'à 19h.

**8<sup>e</sup> Rue** : un riverain indique qu'une Opel Grise est stationnée en sens inverse de la circulation depuis 3 mois (marquée 2 fois). Le policier évoque la difficulté d'enlever une voiture lorsque le conducteur la déplace de quelques mètres après chaque marquage. Il précise que les équipages sont très attentifs à ce signalement et interviendront à nouveau.

**17<sup>e</sup> rue** : une personne signale du stationnement de véhicules devant les garages. Les équipages se rendront sur place pour procéder à un marquage avant enlèvement.

**Rue Romy Schneider / croisement Avenue C** : des riverains constatent à nouveau du stationnement sur trottoirs et s'étonnent que les automobilistes récidivent alors que le policier avait évoqué des verbalisations systématiques

pour ce type d'infraction. L'agent rappelle qu'effectivement le stationnement sur trottoir est passible d'une amende de 135 euros. Il précise aussi qu'il est possible qu'avec la mise en place de la verbalisation électronique, l'intervention des équipes soit moins visible.

**Place Spielberg** : un conseiller demande quel est le positionnement de la Ville sur la question des «voisins vigilants». La Ville répond qu'il a été décidé qu'il n'y aurait pas de convention municipale avec les collectifs mis en place dans certains quartiers; car pour ce qui est de la protection des biens privés, les habitants doivent garder la mainmise sur leur organisation et décider librement de leur investissement personnel. La Ville développe les moyens dédiés à la sécurité des san-priots et à la prévention des actes de délinquance. En revanche, la Ville est prête à soutenir par des subventions d'équipements, l'organisation en voisins vigilants dans les quartiers qui en émettent le souhait.

### ➤ Invitation à la nouvelle directrice de l'ADAPEI, M<sup>me</sup> Chantal N'Guyen

Madame N'Guyen est directrice de l'ADAPEI depuis février 2017. Elle évoque son souhait que la structure soit intégrée dans le quartier et de créer dans la mesure du possible, des contacts avec les habitants. Elle apporte quelques précisions sur les effectifs et le fonctionnement de la structure, à savoir que 35 enfants sont accueillis chaque jour et 15 la nuit. La structure est ouverte 365 jours par an. Elle rappelle que l'ouverture de l'établissement fait suite à une décision de l'Agence Régionale de Santé pour répondre à un besoin d'accueillir des enfants porteurs de handicap et plus précisément de troubles autistiques, qui nécessitent un encadrement très fort et des méthodes de prises en charge spécifiques. Les conseillers de quartier souhaiteraient que des liens se développent avec l'établissement et avec les enfants, ainsi qu'avec les partenaires que sont l'école et la maison de quartier Diderot notamment dans le cadre de la Berliennale.

## ➤ Point d'information sur le marché de Berliet : présence de Michel Villard, et Fabrice Lodi Chemain,

Le marché de Berliet est mis en place depuis le mercredi 5 avril dernier sur la place Steven Spielberg. Il s'agit d'un marché d'après-midi sur la tranche-horaire 15h30-19h30. Aujourd'hui, plusieurs commerçants sont implantés : fromager, marchand de fruits et légumes, vendeur de confiserie, traiteur réunionnais. La Ville souhaite qu'un boucher puisse s'installer à nouveau et se mobilise pour faire vivre ce marché. Les élus insistent sur la nécessité de faire ses courses sur le marché qui ne pourra perdurer que si les chalands sont plus nombreux et consomment plus.

Les conseillers de quartier souhaitent une offre plus diversifiée et qu'une publicité plus importante soit faite sur l'existence de ce marché. Cette remarque vaut aussi pour tous les commerces de la place. Une signalétique commerciale est vivement souhaitée. Les conseillers demandent s'il est possible que la Ville fasse une étude pour mieux déterminer le jour et l'horaire pertinents pour le marché. Ils évoquent le samedi matin ou un autre jour que le mercredi à un horaire plus tardif.

## ➤ Participation aux projets jardins de poche dans le quartier et appel à volontaires

Les jardins de poche sont des petits espaces publics et parfois privés qui sont végétalisés et fleuris par des habitants volontaires. 2 jardins sont entretenus sur la place Spielberg et la 17ème rue. Les conseillers de quartier font un nouvel appel aux volontaires pour poursuivre cette dynamique. Pour plus d'informations, les habitants peuvent contacter le service démocratie locale au 04 72 23 49 40 et [democriatlocale@mairie-saint-priest.fr](mailto:democriatlocale@mairie-saint-priest.fr)

## ➤ Informations sur l'ouverture de l'antenne Poste/Mairie

La ville a ouvert une agence postale communale sur la 2<sup>e</sup> avenue mi-septembre. Cette entité répond à 2 missions principales :

- postales (affranchissement, petites opérations bancaires)
- communales (primo-accueil, point info mairie avec notamment la mise à disposition des usagers de documents disponibles sur les activités des services de la Ville.

## ➤ Point sur le dossier chemin du Charbonnier/Impasse d'Auvergne

Une réunion a eu lieu récemment avec des représentants des Villes de Saint-Priest et de Vénissieux, des représentants de la Métropole, et de la SNCF. Plusieurs types de solutions ont été trouvées à savoir :

Pour le projet à court terme : (mise en exploitation à l'automne 2017)

L'idée retenue est celle d'une ouverture de l'accès rue du Beaujolais pour 40% du trafic des Poids Lourds (40% des entrées des Poids lourds ce qui représente 160 camions environ). Ils passeront désormais par cette entrée, les sorties continueront d'être faites sur cette rue également.

### Ainsi 40% de poids lourds ne passeront plus rue du Charbonnier et pourront accéder directement au BUE pour venir et repartir

Pour le projet à moyen terme, projet dit «site unique» :

Le tour de table pour le déclenchement des études prévues pour une durée de 3 ans est toujours en cours.

### À terme, l'idée est que l'ensemble des entrées des poids lourds se fasse par la rue du Beaujolais

## ➤ Compte-rendu de la réunion sur le groupe scolaire Berliet du 15 juin dernier

Les travaux préparatoires ont démarré cet été pour une durée de 2 ans environ soit une livraison prévue pour la rentrée scolaire 2019.

Suite aux conclusions de l'étude de prospective scolaire, sont envisagés :

- Une école maternelle de 8 classes
- Une école élémentaire de 11 classes
- Un pôle de restauration dimensionné pour accueillir 405 rationnaires
- Un accueil de loisirs sans hébergement de 64 enfants
- Un gymnase utilisable en dehors des temps scolaires par l'ALSH et les associations sportives.

## ➤ Point d'étape sur les groupes de travail

### 100 ans de la Cité Berliet

Une fête populaire a été organisée le samedi 17 juin dernier à l'occasion du centenaire de la Cité Berliet. Les conseillers de quartier et des habitants bénévoles se sont investis pendant plusieurs mois pour faire de cet

événement une belle réussite. Des centaines de personnes ont participé à cette journée et ont pu découvrir l'histoire de la Cité. Plus de 120 personnes ont participé le matin à la visite guidée animée par Gabriel Pihée de la San-Priode et 60 l'après-midi. La Ville remercie une nouvelle fois tous les bénévoles et les partenaires publics et privés.

### Maison de quartier et environs

Ce groupe de travail souhaite contribuer à la réflexion portée par la Ville sur la mise en place d'un équipement de proximité sur l'emplacement de la ferme, avenue C. Les conseillers ont élaboré un questionnaire qui permettra d'évaluer les besoins du territoire en termes d'accueil de loisirs. Les questionnaires seront administrés par les conseillers de quartier en sorties d'écoles, sur le marchés et porte-à-porte notamment. Les partenaires comme le groupe scolaire, la Maison de quartier et l'ADAPEI sont intégrés à la démarche.

### Sécurité, stationnement, circulation

Plusieurs réunions de ce groupe ont été organisées avec la participation ponctuelle du service voirie de la Ville. Les conseillers de quartier ont notamment souhaité la pose de rochers pour empêcher le stationnement anarchique sur la 8<sup>e</sup> rue et se mobilisent aussi notamment pour la sécurisation de l'avenue C. Un point d'étape sur les doléances transmises à la Ville et à la Métropole sera fait lors de la prochaine rencontre.

### Transports en commun

L'objectif de ce groupe est de contribuer à l'amélioration de la desserte de la Cité par les transports en commun. 2 lignes, 62 et C25 circulent en ce moment dans le quartier et les conseillers de quartier souhaiteraient transmettre des propositions au Sytral pour adapter encore l'offre aux besoins notamment en termes de desserte vers les établissements scolaires de la ville et la gare de Vénissieux.

### Liaison Revaion/Berliet

C'est un nouveau groupe de travail interquartiers. Il s'agit de recenser des problématiques et projets communs sur les deux secteurs notamment en termes de transports en commun, liaison modes doux, pédibus, commerces et animations. Les conseillers de quartier Berliet et environs sont invités à s'associer aux manifestations mises en place à l'occasion de la fête des lumières sur la place Porte Joie à Revaion. Des liens sont également à développer avec les habitants du Triangle de Revaion.

# VILLE DE SAINT-PRIEST

Contact mairie "Conseils de quartier" :

Vanessa Lemazurier

Tél. 04 72 23 49 40

Mail : [democriatlocale@mairie-saint-priest.fr](mailto:democriatlocale@mairie-saint-priest.fr)

Adresse courrier : Mairie de Saint-Priest

Service Démocratie locale

Place de l'Hôtel de Ville Charles Ottina

69800 Saint-Priest

## Le Conseil de quartier « Berliet et environs » c'est...

30 Conseillers de quartier (membres du bureau en gras) :

AGULHAS M.D., ANTON S., ARRIGONI M., BANZY C., BOURCHANY Y., COGNET P.,

CONTE L., CUISSARD G., CUISSARD R., DIMITRESCO R., EL GHARRABI H.,

JOLIVET J., JOSSE CORDONNIER S., KALAYCI P., KHEZZARI C., KHEZZARI A., LAMBERT A., MACARI

D., MARTORELL S., MILLE D., MOUSSA K., PEYQUET J., RETY C., REVERSAHOULI F., SALMON V.,

SEMINARA G., TEIXEIRA M., YACOUBOU S., ZIEGLER P.

